

Avec le soutien de :



Les webinaires du Mouvement associatif

**[#Covid19 - Associations faire face à la crise]
S'approprier les nouvelles règles relatives aux subventions pendant
la crise**

16 juin 2020 -14h30/15h30

**Avec la participation de la Direction de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie
Associative**



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la Jeunesse,
de l'Éducation populaire
et de la Vie associative



FDVA

FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE

FEJ

FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE

www.associations.gouv.fr
créer, gérer et développer son association

Rechercher

Créer son association | Les centres de ressources
Fiscalité association | Devenir bénévole

Fermer l'aide
Utilisez le moteur de recherche ou cliquez sur les recherches les plus courantes.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Compte Asso

Le site officiel de gestion d'association



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Compte Bénévole

Le site officiel du bénévole associatif



RC RÉSERVE CIVIQUE

Tous les points ressources près de chez vous

Vous trouverez plus de 1 000 points et centres de ressources répartis sur tout le territoire pour vous renseigner et vous accompagner.

jeunes.gouv.fr



Au programme :

30 minutes de présentation des nouvelles règles relatives aux subventions pendant la crise par la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

30 minutes de questions en direct à notre intervenant via le tchat



Objectifs pédagogiques

-
- Etre au clair sur ...
 - Faire le point sur ...
 - Comprendre comment ...



Présentation des nouvelles règles relatives aux subventions pendant la crise



Quelques éléments de contexte

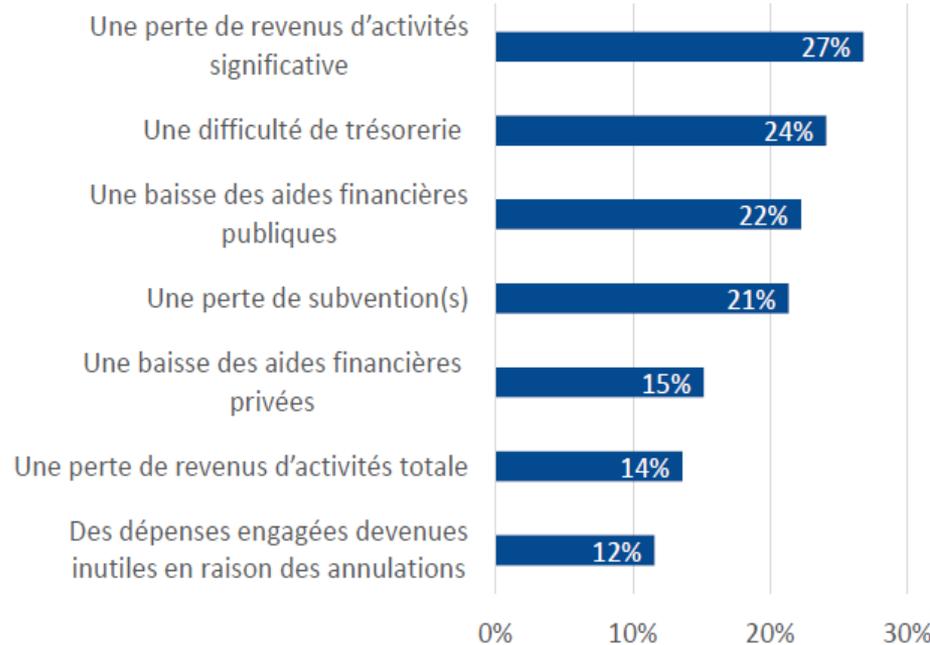
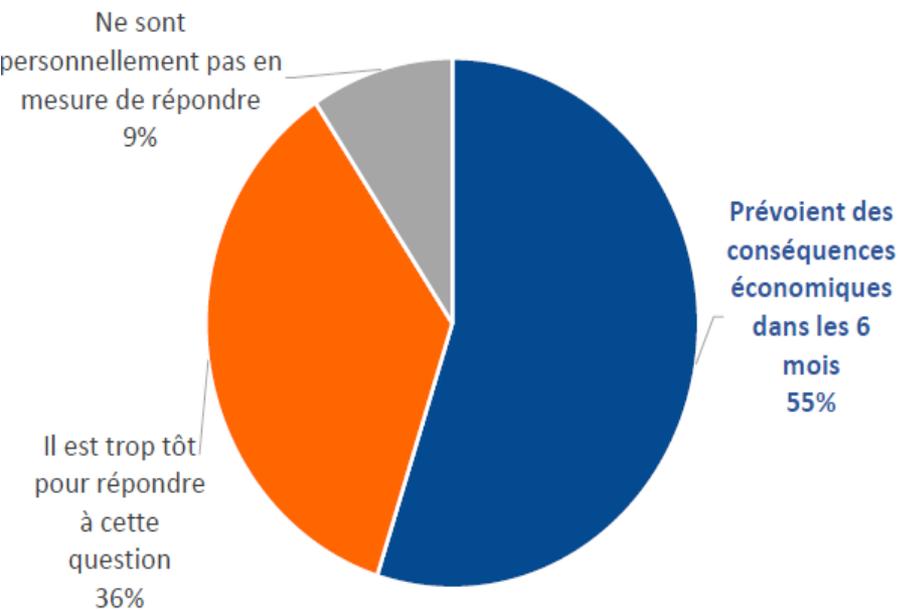
Le 1^{er} sondage du Mouvement Associatif pendant trois semaines
= 16 000 associations.

En moyenne, 81% des associations ont été contraintes d'annuler des événements importants.

22% qui estimaient que le niveau des subventions publiques baisseraient alors que 21% des associations (dont 28% des associations employeuses) déclaraient avoir moins de 3 mois de trésorerie → un risque financier majeur pour certains / un besoin d'assurance pour les autres.



Quelle que soit la taille de votre association et son secteur d'activité, quel impact économique envisagez-vous, à six mois environ ?



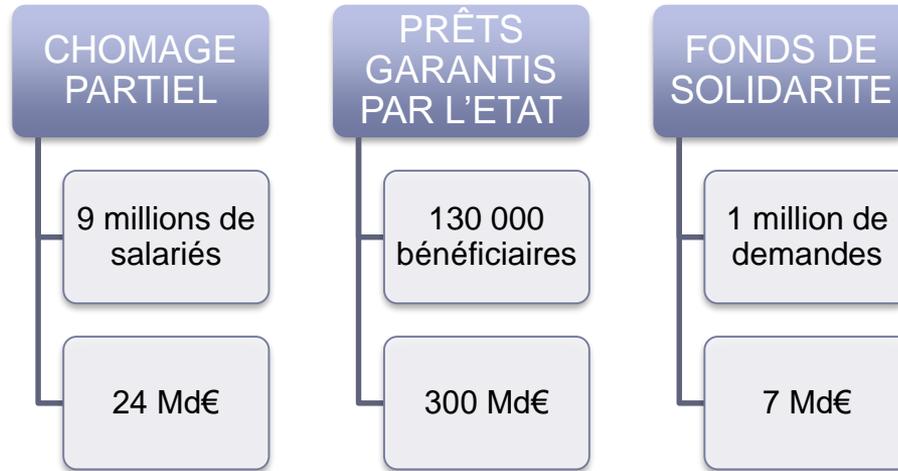
Plusieurs réponses possibles



Les mesures exceptionnelles en période de confinement

42 ordonnances portant adaptation de différentes règles juridiques entre mars et avril pour faire face à l'épidémie.

Une série de mesures économiques pour sauvegarder et relancer demain.



Une circulaire sur les subventions dans ce contexte de crise.



But, champs d'application dans le temps, sur l'objet et les personnes

- ↳ Soutenir toutes les associations et pas seulement celles en difficulté.
- ↳ Vise la durée déclarée de l'état d'urgence sanitaire et en particuliers aux interdictions/limitations fixées par le décret n°2020-293 du 23 mars 2020.
- ↳ Vise toutes les subventions en numéraire, en nature par appels à projet ou non, au sens de l'article 9-1 de la loi du 12 avril 2000.
- ↳ Vise l'Etat et ses établissements publics. Les autres autorités administratives sont invitées, dans la mesure du possible, à faire application de ces règles de gestion.



Le lien avec les ordonnances

↳ Ordonnances n° 2020-318 et 2020-321 du 25 mars 2020 pour les associations dotées d'un commissaire aux comptes devant approuver par AGO, leurs comptes dans les 6 mois à compter de la clôture de l'exercice, la prorogation de 3 mois du délai pour approuver les comptes, soit jusqu'au 30 sept. 2020 pour des comptes clos le 31 décembre 2019.

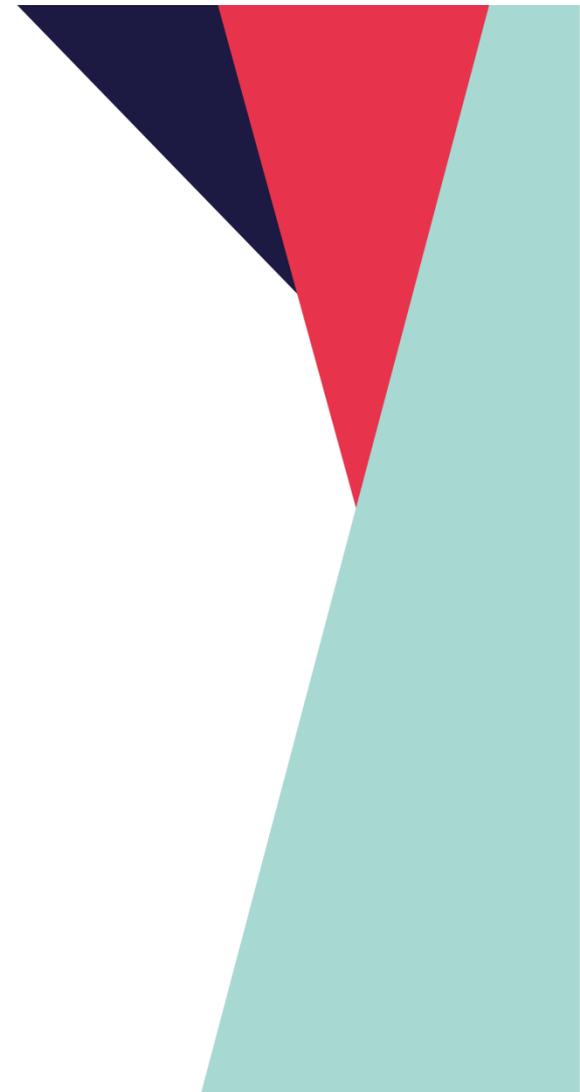
- Mesure applicable (par AGO en viso ou audio conférence) à condition que le CAC n'ait pas encore rendu son rapport au 12 mars 2020.

↳ **Prorogation de 3 mois du délai pour déposer le compte-rendu financier pour les bénéficiaires de subventions affectées.**



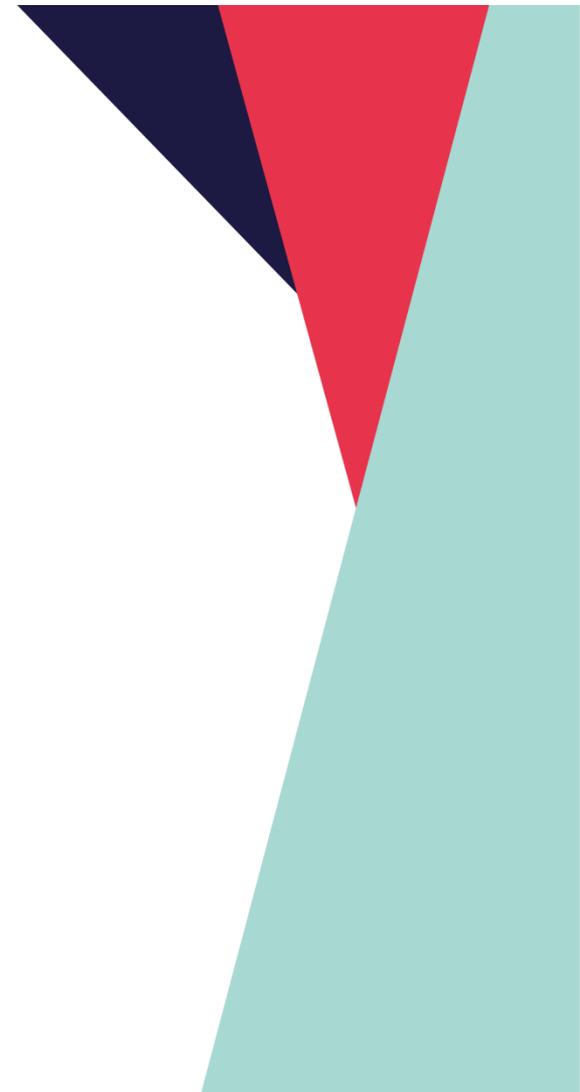
—

M
A



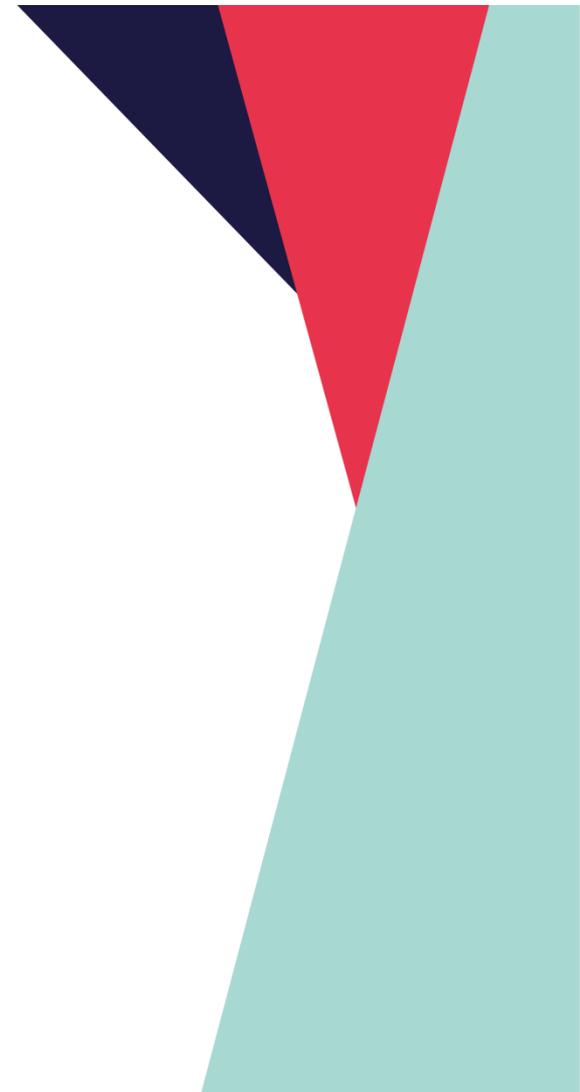
—

M
A



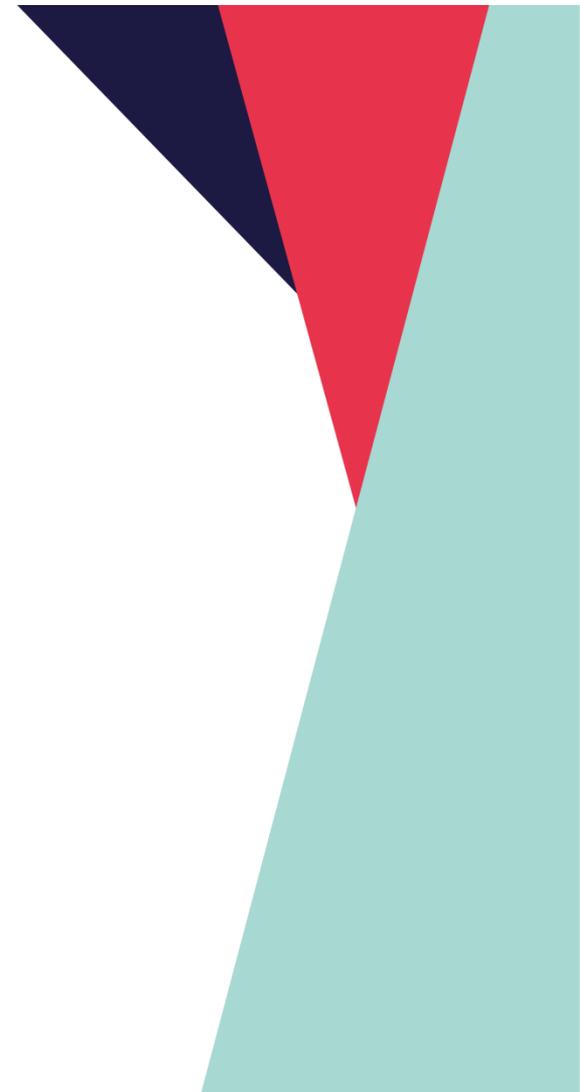
—

M
A



—

M
A

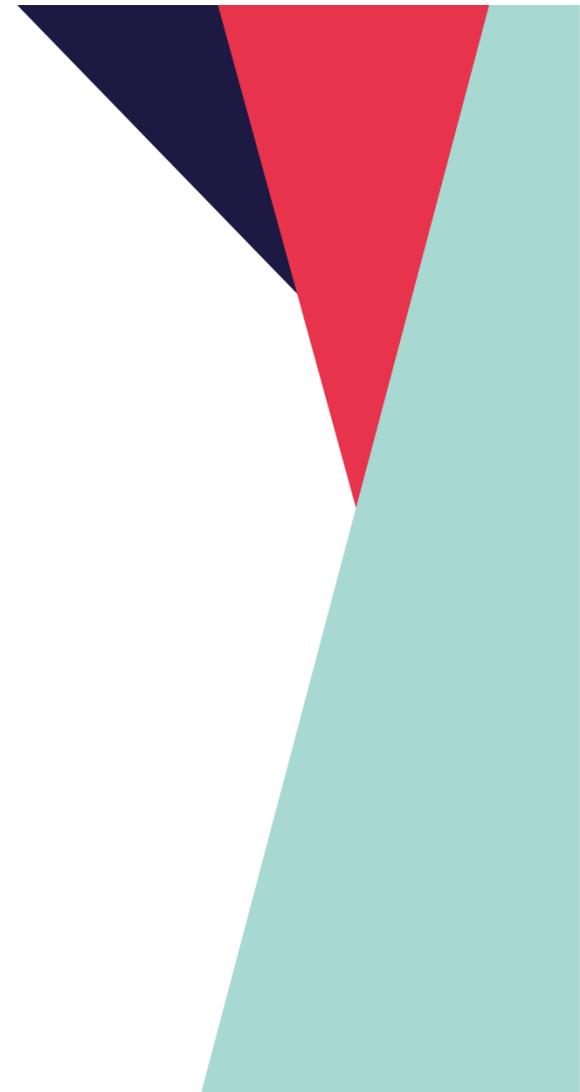


**Nous répondons à vos
questions**



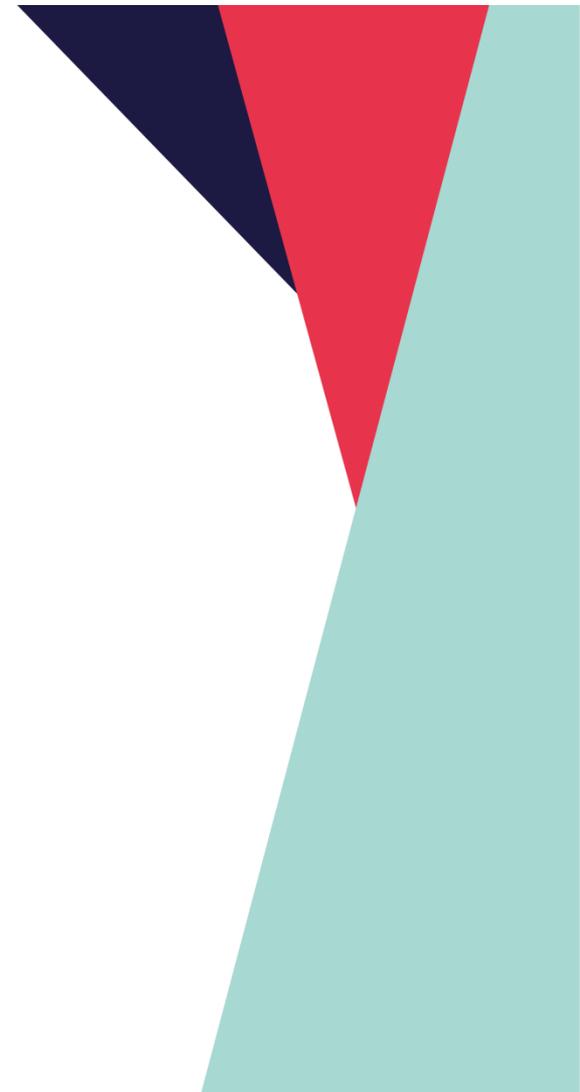
—

M
A



—

M
A



Merci à notre intervenant, merci à tous les participants!

Retrouvez prochainement la vidéo de ce webinaire sur la chaîne Youtube du Mouvement associatif

https://www.youtube.com/channel/UC-9AGg_8f4adnsLAEgyuOmQ

